

COMMUNIQUE DE PRESSE

Point de situation du 18 octobre 2021, 18h00

Cyberattaque contre la Commune de Montreux et ses partenaires

Depuis le lundi 18 octobre 2021, le système informatique de la Commune de Montreux a pu être progressivement remis en fonction. Les prestations des administrations communales de Montreux et de Villeneuve, ainsi que leurs partenaires seront à nouveau disponibles dès le mardi 19 octobre au matin. La cellule de crise passe le relais à une cellule d'accompagnement.

Rappel des faits

Suite à la cyberattaque du dimanche 10 octobre dernier à l'encontre de la Commune de Montreux, l'ensemble des systèmes informatiques étaient isolés par mesure de précaution. Après une phase d'analyse technique, les services informatiques ont travaillé à la restauration des données dans le but d'aboutir à une reprise complète des activités informatiques dès le début de la présente semaine.

La Commune de Montreux et ses partenaires

Grâce au bon déroulement des étapes de rétablissement, les activités informatiques des organismes suivants ont pu reprendre progressivement :

- Les administrations communales de Montreux et de Villeneuve ;
- Les services administratifs de l'Association Sécurité Riviera (ASR) ;
- La Commune de Veytaux, touchée dans une moindre mesure ;
- Toutes les associations liées aux Communes précitées, dont notamment l'Association Régionale d'Action Sociale (ARAS) Riviera.

Fonctionnement des administrations communales

Nous informons la population que le fonctionnement des administrations communales de Montreux et de Villeneuve reprendra dès le mardi 19 octobre au matin. De plus amples informations sont disponibles sur les sites www.montreux.ch et www.villeneuve.ch, ainsi que sur les réseaux sociaux.

Procédure pénale

Une plainte pénale contre inconnus a été déposée auprès de l'autorité judiciaire compétente par les Communes de Montreux et de Villeneuve, ainsi que par l'Association Sécurité Riviera (ASR). L'enquête judiciaire se poursuit, en collaboration avec les experts en cybersécurité du Canton et de la Confédération.

Cellule de crise

La cellule de crise qui s'est rapidement mise en place le dimanche 10 octobre sous la conduite de l'ASR passera désormais le relais à une structure ad hoc, dite cellule d'accompagnement, au sein de la Commune de Montreux.

Les Communes de Montreux et de Villeneuve, ainsi que leurs partenaires tiennent à remercier la population pour la compréhension dont elle a fait preuve.

Clarens, le 18 octobre 2021

Pour toutes demandes complémentaires :

- Commune de Montreux : communication@montreux.ch

Communication et RP

Rue du Lac 118
C.P. 434

T. 021 966 83 33
F. 021 966 83 01

communication@securiv.ch
www.securite-riviera.ch